

MODULE 7:

PROTOCOLES SPÉCIAUX DU CH

SESSION 7.1 APERÇU DES PROTOCOLES SPÉCIAUX DU CH

PLAN

OBJECTIFS DE LA SESSION

PROTOCOLES SPÉCIAUX POUR LA FAMINE

PROTOCOLES SPÉCIAUX POUR LES ZONES INACCESSIBLES OU D'ACCES LIMITÉ

PROTOCOLES SPÉCIAUX POUR LES GROUPES DE MÉNAGES /POPULATIONS

PROTOCOLES SPÉCIAUX POUR L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES ANALYSES CH

OBJECTIFS DE LA SESSION

A la fin de la session les participants auront un bon aperçu des principales caractéristiques des différents protocoles spéciaux du CH 3.0, notamment:

- Classification de la Famine;
- Classification des zones inaccessibles ou à accès limité;
- Classification des groupes de ménages ou de populations spécifiques;
- Intégration du genre dans les analyses CH.

PROTOCOLES **SPÉCIAUX** POUR LA CLASSIFICATION DE LA **FAMINE**

Les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d'inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont évidents

(Pour être classée en phase Famine, une zone doit avoir des niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques).

PROTOCOLES SPÉCIAUX POUR LA CLASSIFICATION DE LA FAMINE

- **Formation et expertise sectorielle additionnelle:** Les analystes doivent être idéalement formés sur l'analyse de la famine et doivent inclure des experts en nutrition et en analyse des données de mortalité;
- **Appui supplémentaire:** La CNA-CH doit solliciter un appui/une orientation techniques de la part de Groupe d'Experts Consultatif (GEC);
- **Score de fiabilité :** Les indicateurs de résultat doivent être de fiabilité F3 pour une zone accessible ou de Fiabilité d'au moins F1 pour une ZIAL;
- **Données requises :** la consommation alimentaire, l'état nutritionnel et la mortalité.

PROCOLES SPÉCIAUX POUR LA CLASSIFICATION DE LA FAMINE

Preuves minimales requises pour la classification de la famine (Phase 5) pour une zone accessible

Analyse courante

Au moins trois résultats (CA , Nutrition, Mortalité) renseignés par des preuves de fiabilité F3

+

Au moins 3 groupes de facteurs contributifs renseignés par des preuves de fiabilité F1 ou plus

Analyse projetée

Analyse courante effectuée avec au moins trois résultats (CA , Nutrition , Mortalité) renseignés par des preuves de fiabilité F3

+

Au moins 3 groupes de facteurs contributifs renseignés par des preuves de fiabilité F1 ou plus et/ou des hypothèses clairement documentées

Preuves minimales requises pour la classification de la famine (Phase 5) pour une zone inaccessible ou d'accès limité

Analyse courante

Au moins deux résultats (CA + Nutrition ou Mortalité) renseignés par des preuves de fiabilité F1 ou plus

+

Au moins 3 groupes de facteurs contributifs renseignés par des preuves de fiables

Analyse projetée

Analyse courante effectuée avec au deux résultats (CA + Nutrition ou Mortalité) renseignés par des preuves de fiabilité F1 ou plus

+

Au moins 3 groupes de facteurs contributifs renseignés par des preuves fiables et/ou des hypothèses clairement documentées

PROCOLES SPÉCIAUX POUR LA CLASSIFICATION DES ZONES INACCESSIBLE OU À ACCÈS LIMITÉ

Zone Inaccessible : Zone pour laquelle est vérifiée au moins l'une des conditions suivantes :

1. Difficultés **d'accès physique** à la **zone** et aux **populations**;
2. Difficultés de mettre en **œuvre des interventions de développement ou humanitaires** en raison de **l'insécurité, conflits, catastrophes ou décisions de l'Etat**;
3. Difficultés de faire une **collecte physique des données** qui soient **statistiquement représentatives**.

Toutefois, il y a possibilité de faire recours à des méthodes de collecte des données à distance ou indirecte (mVAM, interviews des personnes déplacées originaires de la zone, POT, etc.)

Zone À Accès Limité : Zone ayant une **partie inaccessible**.

PROCOLES SPÉCIAUX POUR LA CLASSIFICATION DES ZONES INACCESSIBLE OU À ACCÈS LIMITÉ

Critères minimum de classification en Phase 1, 2 ou 3

Analyse courante

Au moins 1 résultat renseigné par des preuves de fiabilité F1 ou plus
+
Au moins 3 groupes de facteurs contributifs renseignés par des preuves fiables

Analyse projetée

Analyse courante effectuée avec 1 résultat renseigné par des preuves de fiabilité F1 ou plus
+
Au moins 3 groupes de facteurs contributifs renseignés par des preuves fiables et/ou des hypothèses clairement documentées

Critères minimum de classification en phase 4

Analyse courante

Au moins 2 résultats dont la CA renseigné par des preuves de fiabilité F1 ou plus
+
Au moins 3 groupes de facteurs contributifs renseignés par des preuves fiables

Analyse projetée

Analyse courante effectuée avec 2 résultats dont la CA renseignés par des preuves de fiabilité F1 ou plus
+
Au moins 3 groupes de facteurs contributifs renseignés par des preuves fiables et/ou des hypothèses clairement documentées

PROTOCOLES SPÉCIAUX POUR LA CLASSIFICATION DES ZONES INACCESSIBLE OU À ACCÈS LIMITÉ

Critères minimum de classification en **Phase 5**

Analyse courante

Au moins 2 résultats (CA + Nutrition ou Mortalité)
renseignés par des preuves de fiabilité F1 ou plus

+

Au moins 3 groupes de facteurs contributifs renseignés
par des preuves fiables

Analyse projetée

Analyse courante effectuée avec 2 résultats (CA +
Nutrition ou Mortalité) renseignés par des preuves
de fiabilité F1 ou plus

+

Au moins 3 groupes de facteurs contributifs
renseignés par des preuves fiables et/ou des
hypothèses clairement documentées

PROTOCOLES SPÉCIAUX POUR LA CLASSIFICATION DES ZONES INACCESSIBLE OU À ACCÈS LIMITÉ

NIVEAU DE CONFIANCE POUR LA CLASSIFICATION COURANTE

Niveau de confiance	Critères pour l'attribution des niveaux de confiance de l'analyse
Acceptable *	Au moins 1 résultat de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
	+
	Au moins 3 groupes de facteurs contributifs
Moyen * *	Au moins 3 résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dont la CA
	+
	Au moins 4 groupes de facteurs contributifs

PROCOLES SPÉCIAUX POUR LA CLASSIFICATION DES ZONES INACCESSIBLE OU À ACCÈS LIMITÉ

NIVEAU DE CONFIANCE POUR LA CLASSIFICATION PROJETEE

Niveau de confiance	Critères pour l'attribution des niveaux de confiance de l'analyse
Acceptable 	Analyse courante acceptable et au moins 4 éléments (résultats et groupes de facteurs contributifs)
Moyen 	Analyse courante moyenne et au moins 7 éléments (résultats et groupes de facteurs contributifs)

PROTOCOLES **SPÉCIAUX** POUR LA CLASSIFICATION DES **ZONES** **INACCESSIBLE OU À ACCÈS LIMITÉ**

CONDITIONS D'ESTIMATION DES POPULATIONS EN **PHASE 5**

Si la zone n'est pas classée en Phase 5 (Famine), les conditions d'estimation des populations en Catastrophe (Phase 5) sont définies comme suit:



1. Zone classée en **Phase 3** ou en **Phase 4**;
2. Existence de populations en **Phase 5** pour le résultat **CONSOMMATION ALIMENTAIRE**;
3. Si le résultat **EVOLUTION DES MOYENS D'EXISTENCE** est **classé, il doit exister des populations en phase 4**;
4. Si le Résultat **NUTRITION** est **classé**, il doit être en **Phase 4 ou pire**;
5. Si le résultat **MORTALITE** est **classé**, il doit être en **Phase 3 ou pire**.

PROTOCOLES **SPÉCIAUX** POUR LA CLASSIFICATION DES ZONES INACCESSIBLE OU À ACCÈS LIMITÉ

CONDITIONS D'ESTIMATION DES POPULATIONS EN **PHASE 4**

Si la classification de la zone n'a pas atteint la Phase 4 (urgence), les conditions d'estimation des populations en urgence (Phase 4) sont définies comme suit:



1. Zone classée au moins en **Phase 2**;
2. Existence de populations en Phase 4 pour le résultat **CONSOMMATION ALIMENTAIRE**;
3. Si le résultat **EVOLUTION DES MOYENS D'EXISTENCE** est classé, il doit exister des populations en phase 4;
4. Si le Résultat **NUTRITION** est classé, il doit être en **Phase 3 ou pire**;
5. Si le résultat **MORTALITE** est classé, il doit être en **Phase 2 ou pire**.

PROTOCOLES SPÉCIAUX POUR LES GROUPES DE MÉNAGES OU LES GROUPES DE POPULATION

Groupes de Ménages

un groupe de ménages est un ensemble de ménages relativement homogène partageant la même situation de sécurité alimentaire, y compris les facteurs contributifs et les résultats. A cet effet, ils ont probablement, mais pas nécessairement, des moyens d'existence similaires.

Groupes de Population

Ce sont des groupes spécifiques de population tels que des personnes vivant dans des camps de populations déplacées (PDI ou réfugiées) ou dans des familles d'accueil ou dans une zone géographique particulière restreinte et bien circonscrite.

PROTOCOLES SPÉCIAUX POUR LES GROUPES DE MÉNAGES OU LES GROUPES DE POPULATION

Groupes de Ménages

Differentes perspectives peuvent être considérées en conduisant une analyse de Groupe de Ménages (AGM)

- socio-economique (Très Pauvres, Pauvres, Moyens ou Nantis);
socio-demographique (Ménages dirigés par les femmes ou par les jeunes),
Moyens d'existence (agriculteurs, éleveurs, commerçants, etc;);
etc.
- Une fois identifiés, tous les groupes de ménages (GM) d'une zone peuvent faire chacun l'objet d'une analyse ou bien l'analyse peut concerner uniquement sur le(s) GM pour les(s)quel(s) les besoins d'information sur leur SAN sont cruciaux et les données pour conduire l'analyse, disponibles.

PROCOLES SPÉCIAUX POUR LES GROUPES DE MÉNAGES OU LES GROUPES DE POPULATION

Groupes de Ménages

Si un GM est analysé puis classé dans une phase donnée de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, alors **toute la population de cette catégorie de ménages est de facto dans cette phase spécifique.**

Groupes de Population

Si un GP est analysé puis classé dans une phase donnée de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, alors **la population de ce Groupe doit être distribuée dans les différentes phases de sévérité.**

La taille des groupes doit atteindre au minimum 10.000 personnes ou représenter au moins 20% de la population totale de la zone

PROCOLES SPÉCIAUX POUR L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES ANALYSES CH

La prise en compte de la dimension GENRE dans le CH doit se faire de manière transversale:

- **Pendant la collecte des données** : s'assurer que les outils de collecte permettent de traquer les informations sur le genre
- **Pendant l'analyse des données** : les indicateurs sensibles au genre doivent être calculés de manière à les valoriser comme facteurs contributifs (déterminants et limitants).
- **Pendant les analyses du CH**: cela doit se poursuivre à toutes les étapes de 1 à 5.

PROCOLES SPÉCIAUX POUR L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES ANALYSES CH

Ces protocoles spéciaux visent à guider la prise de décision dans le processus de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.

La dimension GENRE doit être transversale dans le processus CH.

PRINCIPAUX DEFIS: Manque de données sensibles au genre

**Fonction 1:
Construction du
Consensus
Technique**

**Fonction 2:
Classification de la
Sévérité et
identification des
facteurs
déterminants**

**Fonction 3:
Communication
pour l'action**

**Fonction 4:
Assurance Qualité
et Rigueur de
l'Analyse**

FIN